

ASSEMBLÉE PAROISSIALE ORDINAIRE

Le conseil de la paroisse du Jorat vous invite cordialement à l'Assemblée paroissiale ordinaire le :

Mardi 26 novembre 2024 à 20h
Salle de la Châtelaine, Corcelles-le-Jorat

avec l'ordre du jour suivant :

1. Accueil
2. Méditation
3. Lecture des principes constitutifs
4. Approbation du PV de l'assemblée paroissiale ordinaire du 18 avril 2024
5. Budget 2025
6. Tabelle des cultes
7. Échos de la vie paroissiale
8. Église 29
9. Communications du Conseil régional et du Synode
10. Divers et propositions individuelles
11. Présentation de l'activité *Musique en liberté*

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 avril 2024 est disponible en ligne sur le site de la paroisse

<https://www.eerv.ch/region/la-broye/jorat/pratique/assemblee-et-conseil-de-paroisse>

Pour mémoire, toutes les personnes âgées de 16 ans révolus, domiciliées dans la paroisse et se déclarant membre de l'Église Évangélique Réformée du canton de Vaud (EERV) font partie de l'Assemblée paroissiale et peuvent donc participer à cette séance ordinaire.

Le Conseil de paroisse
Pour la présidente, Claire-Lise Chollet

